



PROGRAMME DE FORMATION

Accompagnement validation des acquis de
l'expérience



SOMMAIRE

Programme.....	3
Public visé.....	4
Ressources.....	4
Organisation.....	5
Tarif et financements.....	5

Programme

INTITULÉ

ACCOMPAGNEMENT VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) est un droit individuel permettant à toute personne de faire reconnaître les compétences acquises au cours d'une activité professionnelle. Elle vise à obtenir un diplôme professionnel ou un certificat de qualification enregistré au RNCP (Répertoire national des Certifications Professionnelles).

CONTENU

VAE - 24 H

Étape 0 – (1h)

- S'approprier la charte d'engagements
- Coconstruire le planning de travail
- Définir une méthode commune de travail

Étape 1 – Lecture approfondie du référentiel / Compréhension des attentes du dossier de validation (2h)

- Présenter, approfondir, comprendre le livret 2 et les attendus du jury
- Présenter et s'approprier le référentiel
- Clarifier la notion de compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être)

Étape 2 – Aide au choix des activités retenues (2h)

- Expliciter l'expérience et repérer dans le parcours les expériences professionnelles et personnelles significatives
- Vérifier que les activités retenues permettent de couvrir l'ensemble du référentiel
- Identifier les écarts et mettre en place un plan d'actions (stage, formation, lecture, entretien professionnel)

Étape 3 – Accompagnement méthodologique du dossier de validation (12h)

- Identifier les freins techniques, méthodologiques et humains
- Identifier les niveaux techniques et mettre en place diverses actions
- Apprendre à décomposer l'intégralité des tâches
- Verbaliser l'intégralité des tâches
- Identifier les éléments de preuve illustrant la rédaction
- Accompagner une rédaction structurée, efficace et synthétique

Étape 4 – Vérification de l'adéquation entre référentiel et projet (4h)

- Relecture approfondie en commun
- Apporter les corrections et les compléments nécessaires
- Identifier les écarts qui subsistent et se préparer (savoir argumenter)

Étape 5 – Préparation à l'oral (4h)

- Rédiger et s'entraîner à la présentation de son parcours
- Se mettre en situation pour une meilleure aisance à l'oral
- Apprendre à écouter et formuler la réponse adaptée

VAE - 12 H

Cette formule nécessite un travail en autonomie beaucoup plus important, une aisance rédactionnelle et bureautique affirmée ainsi qu'une grande capacité d'organisation.

Étape 0 – (30 min)

- S'approprier la charte d'engagements
- Coconstruire le planning de travail
- Définir une méthode commune de travail

Étape 1 – Lecture approfondie du référentiel / Compréhension des attentes du dossier de validation (1h30)

- Présenter, approfondir, comprendre le livret 2 et les attendus du jury
- Présenter et s'approprier le référentiel

Étape 2 – Aide au choix des activités retenues (2h)

- Expliciter l'expérience et repérer dans le parcours les expériences professionnelles et personnelles significatives
- Vérifier que les activités retenues permettent de couvrir l'ensemble du référentiel
- Identifier les écarts et mettre en place un plan d'actions (stage, formation, lecture, entretien professionnel)

Étape 3 – Support méthodologique du dossier de validation (6h)

- Apprendre à décomposer l'intégralité des tâches
- Verbaliser l'intégralité des tâches
- Identifier les éléments de preuve illustrant la rédaction
- S'assurer d'une rédaction structurée, efficace et synthétique

Étape 4 – Préparation à l'oral (2h)

- Identifier les écarts qui subsistent et se préparer (savoir argumenter)
- Rédiger et s'entraîner à la présentation de son parcours
- Se mettre en situation pour une meilleure aisance à l'oral
- Apprendre à écouter et formuler la réponse adaptée

Public visé

PUBLIC VISÉ

La VAE s'adresse à tous les profils (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi, intérimaire, bénévole...) sans condition d'âge ni de qualification.

PRÉREQUIS

Pouvoir justifier d'1 an d'expérience professionnelle en rapport avec le titre, la certification ou le diplôme visé.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'accompagnement est ouvert à tout public car les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les conditions d'accès sont donc les mêmes que pour les personnes valides ou, à défaut, présentent une qualité d'usage équivalente. Un format à distance sera proposé pour les personnes en situation de handicap. Si cela ne suffit pas, l'organisme s'engage à trouver une solution alternative.

Ressources

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

Équipement technique :

► Cette formation nécessite que le stagiaire ait accès à un ordinateur doté d'une connexion internet. Et d'une webcam uniquement si l'accompagnement se fait à distance.

Moyens pédagogiques :

- Supports en ligne / papier : documents d'aide à la réalisation de la VAE
- Supports pédagogiques et techniques : via des outils propres au consultant

Les consultants possèdent les diplômes et compétences nécessaires pour vous accompagner.

Champs d'expertise :

- Sens de l'analyse et de la synthèse
- Capacité d'adaptation développée
- Savoir définir les besoins du bénéficiaire
- Bonne connaissance du dispositif VAE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET DURÉE

Parcours de formation en présentiel ou distanciel proposé sous forme de 4 à 5 étapes organisées de la manière suivante :

VAE - 24 H

24 heures en 5 étapes

VAE - 12 H

12 heures en 4 étapes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance entre méthodes démonstratives, interrogatives et actives (exemples, questions, reformulation, utilisation d'objets pour imaginer). Les activités seront développées autour d'exemples et de ressources fournis par l'organisme de formation pour aider le bénéficiaire à progresser pendant sa formation.

Organisation

SUIVI ET ÉVALUATION

Un suivi personnalisé est organisé de la manière suivante :

- Par visioconférence si la formation est à distance
- Par mail (coordonnées du consultant partagé dès l'inscription à la formation)

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT, DE SUIVI ET D'ASSISTANCE

Modalités de suivi et d'assistance :

Dès l'inscription à la formation, un entretien préalable peut être réalisé soit pour des renseignements divers soit pour assister le bénéficiaire dans sa démarche.

Le parcours est constitué de 5 étapes.

Pour échanger à tout moment avec le consultant, il suffit de lui envoyer un mail. Il répondra au plus vite à la demande.

Modalités de suivi administratif de la formation :

- Feuille d'émargement (relevé d'heures)
- Certificat de réalisation

Tarif et financements

LIEU DE LA FORMATION

En présentiel : Plusieurs lieux possibles. Le détail sera communiqué dans la lettre de convocation.

En distanciel : FOAD - Une formation ouverte et à distance

Dispositif souple de formation organisé en fonction des besoins individuels.

Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance.

PRIX DE LA FORMATION

VAE - 24 H

2 400 € x 1 stagiaire = 2 400 €
Total TTC : 2 400 €

VAE - 12 H

1 400 € x 1 stagiaire = 1 400 €
Total TTC : 1 400 €

FINANCEMENT POSSIBLE

